



Examen de Passage
Session Juin 2015

Filière : Technicien Comptable d'Entreprises

Épreuve : Synthèse 2

Niveau : Technicien

Barème : 120 points

Durée : 5 heures

Document(s) et Matériel(s) autorisés :

Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

Une calculatrice de poche à fonctionnement autonome

Document(s) et Matériel(s) strictement interdits :

L'usage des téléphones portables

L'utilisation des feuilles de brouillon personnelles ou non cachetées

Conseils pour la réussite de votre examen :

1. Inscrivez votre identification complète sur chaque feuille d'examen
2. Reproduisez le tableau suivant sur la première page de votre feuille de réponse
3. Commencez vos réponses à partir de la deuxième page
4. Procédez à la pagination des pages des copies de réponse
5. Recopiez le N° du dossier pour chacune des réponses correspondantes
6. Assurez-vous d'avoir reçu la totalité des pages de l'épreuve
7. NB : Les deux parties : Théorie et Pratique sont à traiter obligatoirement pour éviter la note éliminatoire.

Dossier	Nature	Note par Dossier sur
Partie théorique		
Dossier n°1	Environnement	/08
Dossier n°2	Comptabilité	/10
	TVA et Paie	/10
	Opérations Courantes	/08
	Classement et Stat.	/04
	Total partie théorique	/40
Partie pratique		
Dossier n°1	Comptabilité	/30
Dossier n°2	Travaux d'inventaire	/30
Dossier n°3	Paie	/12
Dossier n°4	Calcul Commercial	/08
	Total partie pratique	/80
	Total synthèse	/120 points

Vous avez bénéficié d'un stage au sein de l'entreprise RADI. Pour juger votre compétence le comptable de l'entreprise vous a confié les dossiers suivants :

Dossier n°1

L'entreprise « RADI » SARL, décide d'élargir son activité à la fabrication des produits agroalimentaires. Pour ce faire, une unité de production a été créée au quartier industriel d'AIT MELLOUL dans la région d'Agadir. L'organisation de cette dernière a été établie comme suit :

A la tête de cette unité est nommé un directeur. L'unité de production est subdivisée en quatre services, directement liés au directeur :

- le service des études composé d'un concepteur du produit et de deux subordonnés.
- le service d'ordonnancement et de lancement ; responsable de la fixation des délais, qui déclenche les actions de la production et en suit le déroulement.
- Le service des méthodes qui a pour tâche de définir la manière dont le produit sera fabriqué.
- Le service de production et de contrôle géré par un technicien supérieur, et divisé en deux ateliers :
 - Un atelier de production, coiffé par un chef d'atelier, aidé par deux subordonnés, comprenant 200 ouvriers.
 - Un atelier de contrôle composé d'un chef d'atelier, d'un contremaître et de 10 ouvriers.

La croissance de l'entreprise « RADI » et ses performances reposent essentiellement sur l'expertise, le savoir faire et l'engagement de ses collaborateurs. Pour poursuivre son développement et nourrir ses ambitions, l'entreprise a choisi de promouvoir une politique de formation continue fondée sur la reconnaissance de la performance et le développement des compétences. Ceci s'est traduit par la réalisation des journées de formation au profit de 150 participants.

1. Définir les termes soulignés. / (2 points)
2. Etablir l'organigramme de cette unité de production. / (2 points)
3. De quel type de structure s'agit-il ? (1 point)
4. Classer cette entreprise selon le critère dimensionnel. / (1 point)
5. Expliquer comment la formation peut être considérée comme un investissement essentiel pour l'avenir de l'entreprise « RADI » ? (2 points)

Dossier n°2

A)

- 1) Donner le schéma de l'enregistrement comptable selon le système classique. (1 point)
- 2) Quels intérêts présentent les documents suivants :
 - a) La balance générale (1 point)
 - b) Le grand livre (1 point)
- 3) Donner deux exemples d'opérations avec influence sur le résultat. (2 points)
- 4) Donner un exemple d'opération ayant pour conséquence : (2 points)
 - a) Actif (Augmentation) Passif (Augmentation)
 - b) Passif (Diminution) Passif (Diminution)
- 5) Quelle différence faites-vous entre le modèle normal et le modèle simplifié du plan comptable marocain ? (2 points)
- 6) Quel est le critère de classement des éléments du Passif ? (1 point)

B)

1. Quel est l'objet du livre de paie ? (2 points)
2. Quel est le rôle de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ? (2 points)

C)

- 1) Donner une définition de la TVA ? (2 points)
- 2) Qu'est-ce que le régime de Débit? (2 points)
- 3) Précisez le traitement fiscal des opérations suivantes : (2 points)
 - a- Vente des marchandises au Maroc ;
 - b- Frais de mission et de représentation ;
 - c- Facture de marchandises de 50 000 dh TTC réglée en espèces.
 - d- Voiture de tourisme.

D)

- 1) Que signifient : (2point)
 - a) réduction financière ;
 - b) Lettre de change.
- 2) Quelle est l'utilité de l'Etat de rapprochement bancaire ? (2points)
- 3) Qu'est-ce qu'un port forfaitaire ? (1point)
- 4) La société « ISAM » a adressé la facture n° 45/B à son client « RIHAB » : Net à payer 54 000 dhs, remise 10% ; Escompte 2% ; Transport forfaitaire 900 dhs ; TVA 9 000 dhs. Le comptable a passé l'écriture suivante :

5141	Banque	18 000	
3425	Client, effets à recevoir	36 000	
7119	RRR accordés par l'entreprise	5 000	
7111	Ventes de marchandises		50 000
4455	Etat TVA facturée		9 000

- a) Etablir la facture. (1point)
- b) Corriger les par le procédé de l'annulation. (2 points)

N.B : Le règlement : 1/3 par chèque, le reste par souscription d'un BO n°125/06.

E)

1. Définir le classement numérique. (2 points)
2. Quel sont les apports des études statistiques pour les entreprises ? (2 points)

Dossier n°1

La situation de l'entreprise ROTANDE se présente au 01 Octobre ainsi :

L'entreprise « ONA MAR » S.A spécialisée dans la commercialisation des articles en plastique, vous soumet la situation de son patrimoine au 01/02:

1^ Banque (SD)	787 240
Etat créiteur	66 000
Emprunts auprès des E.C	600 000
1^ Clients	85 300
Fournisseurs	206 800
3 Terrains	à déterminer
1^ Frais préliminaires	73 860
2 Fonds commercial	780 000
Réserves légales	300 000
5 Matériel de transport	440 000
1 Dettes/acquisitions d'immob.	197 200
8 Prêts immobilisés	458 300
4 Constructions	851 000
7 Matériel informatique	124 400
12 Caisse	173 900
Capital social	à déterminer
6 Mobilier de bureau	331 400
9 Marchandises	264 600

- Au cours du mois de février et mars, l'entreprise a réalisé les opérations suivantes :

04/02 : Règlement en espèces de la réparation d'un ordinateur 700 DH HT (TVA 20%).

13/02 : Réglé en espèces les frais suivants :

- La facture de Lydec 1 400 DH HT (TVA 14%)
- La facture du combustible 1 200 DH HT (TVA 20%)
- Achat de timbres poste 500 DH

20/02 : Règlement en espèces d'une insertion dans le journal Le Matin : 2000 DH HT (TVA 20%)

22/02 : Acquisition d'une camionnette pour 300 000 DH. HT (TVA 20%). Réglé par chèque n°716535. Versé le même jour un chèque de 40% et le reste à payer dans 6 mois.

25/02 : Reçu avis de crédit de la banque relatif au règlement reçus de divers clients. Valeur totale 25 000.

28/02 : Réglé par virement bancaire les appointements du personnel de 35 000 DH et les charges sociales de 5 500 DH.

01/03 Vente de produits finis contre chèque bancaire : montant brut 400 000 ; remise 5% ; escompte 2%. Transport assuré par le véhicule de l'entreprise : 1,500 HT ; TVA 20% ; emballages consignés 6 000 dh pour 50 caisses. Facture n°D68.

05/03 Achat de matières premières à crédit : montant brut 160 000 dh ; remise 5% ; escompte 2% ; emballage consignés 2 500 dhs pour 50 caisses et frais de transport réglés directement au transporteur 1 400 dhs HT, TVA 14%. Facture V90 du fournisseur KARIM.

08/03 Le client retourne à l'entreprise les caisses consignées aux conditions suivantes :

- 30 caisses reprises à leur prix de consignation ;
- 10 reprises à 7 Dh l'unité ;
- Le reste est gardé par le client.

Facture d'avoir A65.

09/03 Vente de produits finis à la société Baraka, facture n°143 de 135 000 HT ; TVA 20%.

La société Baraka reçoit la facture n°143 et souscrit le billet à ordre n°14 à fin mars à l'ordre de l'entreprise qui le reçoit le même jour.

Le 21/04, l'entreprise remet à sa banque pour escompte le billet à ordre N°42 d'un montant de 15 000 souscrit par son client KADIRI et payable le 31/05 aux conditions suivantes :

- Escompte au taux annuel de 12% avec un jour de banque ;
- Commission 20 HT ;
- TVA à 10%.

NB : à la date se l'échéance ; paiement normal de l'effet N°42.

Travail à faire :

1. Sachant que la valeur du terrain représente 25% du capital.
 - Déterminer les montants du terrain et du capital. (02 pts)
2. Présenter le bilan initial au 01/02. (04 pts)
3. Enregistrer les opérations au livre journal de l'entreprise. (24 pts)

Dossier n°2 Travaux d'inventaire

A) De la balance avant inventaire au 31/12/2014 de la société ELECTROLUX spécialisée dans la fabrication et commercialisation du matériel électrique, on extrait les éléments suivants :

Postes	Soldes débiteurs	Soldes créditeurs
Constructions	?	
Matériel de transport	520 000	
Amortissement des constructions		168 000
Amortissement du matériel de transport		241 000

Informations complémentaires :

- ❖ Le poste « Constructions » est constitué d'un local acquis le 10 janvier 2008, il est amortissable sur 20 ans.
- ❖ Le matériel de transport comprend :
 - Une camionnette acquise le 31/03/2011 au prix hors taxes de 340 000 dh.
 - Une voiture acquise le 01/07/2012 au prix TTC de 180 000 dh.La voiture Peugeot a été cédée le 31/03/2014 contre un chèque de 42 500 dh.
Aucune écriture n'a été constatée.

NB : L'entreprise pratique l'amortissement linéaire.

Premier Travail à faire :

- 1) Déterminer la valeur d'origine du local. (2 points)
- 2) Déterminer le taux d'amortissement du matériel de transport. (2 points)
- 3) Passer au journal de l'entreprise :
 - a) Les écritures de dotations de l'exercice. (2 points)
 - b) Les écritures relatives à la cession de la voiture. (2 points)

B) L'entreprise détient un portefeuille d'actions cotées à la bourse des valeurs de Casablanca. L'état de ce portefeuille se présente comme suit :

Titres de participation	Nombre	Date d'acquisition	Prix d'acquisition	Cours au 31/12/2013	Cours au 31/12/2014
ONAM	1000	15/01/2013	850	865	820
WIFAQ	500	17/07/2013	740	735	728

Le 30/06/2014, l'entreprise a cédé contre chèque bancaire :

- 400 titres ONA à 860 dh l'un ;
- 100 titres WIFAQ à 730 dh l'un.

Le comptable a passé l'écriture suivante :

5141	Banque	450 000	
2510	Titres de participation		450 000

Deuxième Travail à faire :

- 1) Passer au journal de l'entreprise les écritures d'inventaire au 31/12/2013. (2 points)
- 2) Constater les écritures relatives à la cession. (2 points)
- 3) Passer l'écriture d'inventaire au 31/12/2014. (2 points)

C) Les créances douteuses de l'entreprise au 31/12/2014 se présentent comme suit :

Clients	Créances TTC	Provisions au 31/12/2013	Observations
Lazar	150 000	40%	Porter la provision à 70% du solde
Kassi	48 000	80%	Totalement irrécouvrable

Nouvelles créances : On constate que Brahim ne nous paiera pas car il a déposé son bilan. Le montant de sa dette est de 6 800 dh (HT). TVA 20%.

Troisième Travail à faire :

- 1) Etablir le tableau des créances. (4 points)
- 2) Passer au journal de l'entreprise les écritures qui s'imposent. (4 points)

D)

- a) L'entreprise a reçu la facture F105 début novembre de montant 18 350 dh, elle n'a pas encore reçu les marchandises.
- b) On estime à 3 200 dh la note de téléphone du mois décembre.
- c) L'entreprise doit accorder à ses clients des ristournes de 2% sur leurs achats. Le calcul donne un montant global de 6 350 dh.
- d) Loyers accessoires reçus début décembre couvrant la période du 01/12/2014 au 30/04/2015: 48 000 DH.

Quatrième Travail à faire : Passer au journal les écritures relatives aux régularisations nécessaires. (8 points)

Dossier n°3

M.ELGHAZALI Aziz, qui a été embauché en qualité de cadre financier le 01/01/2013; a travaillé durant le mois de janvier 2015, 191 heures pour un taux horaire normal de 70dh, et des heures supplémentaires effectuées le 11 janvier⁽¹⁾ entre 13h et 21h.

En outre les éléments de son salaire sont : la prime de responsabilité 150dh; les indemnités de logement 1 500dh; indemnité de frais de bureau 300dh.

Au courant du mois de janvier, il a reçu 1 000dh à titre d'avance; il cotise à la CIMR pour 4,5%. Enfin, ce salarié est marié et pas d'enfant à sa charge.

Travail à faire :

1. Calculer le salaire net imposable. (6points)
2. Déterminer l'IR dû. (2points)
3. Calculer le salaire net à payer. (2points)
4. Comptabiliser au journal de la société la paie au 31/01/2015. (2points)

N.B : -Vous devez prendre en considération pour les calculs l'indemnité pour perte d'emploi.
-(¹)11 Janvier jour férié.

Tableau des primes d'ancienneté

Ancienneté	Taux
Plus de 2 ans	5%
Plus de 5 ans	10%
Plus de 12 ans	15%
Plus de 20 ans	20%
Plus de 25 ans	25%

La rémunération des heures supplémentaires

Horaire	Jours ouvrables	Jours fériés
Entre 6 H et 21H	25%	50%
Entres 21H et 6H	50%	100%

Barème mensuel de l'Impôt sur le Revenu IR

Tranches de revenu en dhs	Taux	Somme à déduire
0-2500	0%	0
2501-4166.67	10%	250
4166.68-5000	20%	666.67
5001-6666.67	30%	1166.67
6666.68-15000	34%	1433.33
Plus de 15000	38%	2033.33

Dossier n°4 Calcul Commercial (8 points)

* Compléter le tableau, sachant que le commerçant désire réaliser un bénéfice de 25% du prix de vente.

Prix d'achat (HT)	Prix d'achat (TTC)	TVA Récup	Prix de vente (HT)	Prix de vente (TTC)	TVA facturée	Marge commerciale	Taux de marge	Taux de marge	TVA due
180 000	216 000	36 000	240 000	290 000	47 000	68 000	25%	25%	12 400